



Etablissement Public de Santé Mentale Georges Daumézon – Groupement Hospitalier de  
Territoire du Loiret (45)

Agglomération d'Orléans

Centre de référence en Santé Mentale du Loiret

**Fiche de poste : praticien contractuel, praticien hospitalier  
– spécialité de psychiatrie – en extra hospitalier (CMP)**

**I. LOCALISATION, ACCES ET CADRE DE VIE**

L 'Etablissement Public de Santé Mentale Georges Daumézon est situé à Fleury-les-Aubrais dans l'Agglomération d'Orléans, ville universitaire et capitale de la région Centre Val de Loire. Desservi par l'autoroute A10 et les transports ferroviaires, la ville offre un cadre de vie agréable en bord de Loire à **1h de Paris et de Tours**. Dynamique et riche sur un plan culturel (scène de théâtre nationale, musées), gastronomique (nombreux restaurants et bars conviviaux) et touristique (châteaux de la Loire, Forêt nationale d'Orléans, Centres de Loisirs, thalasso thérapie, golf, Activités nautiques), la ville a vu son centre-ville totalement rénové ces dernières années.

**II. PRESENTATION ET ORGANISATION DU POSTE**

**Ce poste est ouvert à un praticien hospitalier, praticien contractuel, assistant spécialiste, qualifié ou spécialiste en psychiatrie et inscrit au conseil de l'ordre.**

**Le poste est à pourvoir par un médecin à temps plein affecté dans le pôle de soins pour adultes avec 10 demi-journées hebdomadaires et participation ponctuelle à la continuité de service du samedi matin (Temps de travail additionnel) pour les unités d'hospitalisation à temps plein du pôle.**

**Le poste est dédié à une activité de consultation en CMP (Agglomération Orléanaise ou CMP de Pithiviers).**

**L'activité du poste est discutée avec le chef de pôle, peut être aménagée et modulée selon les projets et aspirations du candidat au regard des pratiques qu'il souhaite développer.**

**Il peut par exemple être partagé entre une affectation en CMP de secteur sur l'Agglomération Orléanaise (80%) et une activité de thérapie spécifique (20 %) au sein du Centre Ressources de Psychothérapie et de Réhabilitation Interdisciplinaire en Santé Mentale du Loiret (Thérapies cognitivo-comportementales ; Thérapie familiale ; Remédiation cognitive ; Victimologie ; Education thérapeutique ; Centre de Réhabilitation...) rattaché au pôle transversal ;**

Le praticien participe à la permanence des soins de l'établissement avec en moyenne une garde tous les mois et demi :

- En semaine : garde de 17h à 0h—astreinte de 0h à 9h ;
- En week-end et jours fériés : garde de 12h à 0h le samedi —astreinte de 0h à 9h.

### III. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

**L'EPSM Georges Daumézon est l'établissement de référence départemental du Loiret en Santé Mentale avec 50 médecins et 7 internes ouvert à la pluralité des pratiques médicales et orientations théoriques de chacun.**

Fortement engagé l'insertion des patients, il dispose de 250 lits et prend en charge une file active de plus de 15 000 patients dont 97 % en ambulatoire.

L'organisation en pôles cliniques est actuellement en cours d'évolution et sera prochainement constituée :

- **D'un pôle de soins pour adultes** avec un Centre de Psychiatrie d'Urgence, d'Accueil et de Crise ouvert 7j/7j et 24h/24h, 7 secteurs de psychiatrie adulte avec 7 unités d'hospitalisation ouvertes, fermées et dédiées à l'insertion, 144 places d'hôpitaux de jour, 12 CMP-CATTP répartis sur le Loiret, 29 places d'appartements thérapeutiques et 11 appartements d'insertion.
- **D'un pôle transversal** regroupant le Centre Ressources de Psychothérapie et de Réhabilitation Interdisciplinaire en Santé Mentale du Loiret (Thérapies cognitivo-comportementales ; Thérapie familiale ; Remédiation cognitive ; Victimologie ; Education thérapeutique ; Centre de Réhabilitation), une filière de soins en gérontopsychiatrie, une filière de soins en addictologie.
- **D'un pôle de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent** avec 2 intersecteurs de pédopsychiatrie, une unité d'hospitalisation pour adolescents, 8 CMP, 3 hôpitaux de jour et un Centre de Diagnostic précoce de l'Autisme.
- **D'un pôle de soins en milieu pénitentiaire** avec consultations ambulatoires, hôpital de jour et Unité d'Hospitalisation Spécialement Aménagée.
- **D'un pôle d'appui** avec un service de médecine somatique doté d'un plateau de rééducation pluridisciplinaire.

**L'établissement porte le projet de santé mentale partagé du Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret avec le développement de projets innovants :** Développement des thérapies spécifiques au sein d'un Centre Ressources de Psychothérapie et Réhabilitation Interdisciplinaire à vocation départementale (TCC, thérapie familiale, Education Thérapeutique, Remédiation cognitive, victimologie), projet de Centre d'Accueil et de Crise, équipe mobile de gérontopsychiatrie, équipe mobile de crise et d'intervention pour enfants et adolescents, appartements de transition pour anciens détenus, développement de la recherche (ex : programmes relatifs aux TCC, remédiation cognitive, Troubles du Spectre Autistique ) en lien avec le CHU de Tours.

#### IV. MISSIONS DU PRATICIEN

- **ACTIVITES PRINCIPALES :**

Le praticien :

- Recueille les données cliniques (observation de l'état général de la personne, de son comportement, lecture de signes cliniques en rapport avec l'état pathologique, entretien) ;
- Met en place un projet de soins ;
- Prescrit un traitement médicamenteux ;
- Organise des réunions cliniques régulières pour évaluer chaque projet de soins ;
- Accompagne l'équipe professionnelle dans la mise en place du projet d'accueil individualisé, il a un rôle de conseil et d'information ;
- Organise son travail avec ses confrères psychiatres et assure l'animation de l'équipe pluridisciplinaire en collaboration avec le cadre de santé ;
- Insuffle une dynamique institutionnelle ;
- Est vigilant quant aux respects des protocoles et des procédures.
- Participe à la continuité des soins du pôle;
- Est invité à participer à la vie de l'établissement (CME, Commission isolement et contention, Commission d'Evaluation des Pratiques Professionnelles, CLAN, CLUD, COMEDIMS ...)

- **SOINS LIES A LA SANTE MENTALE OU PSYCHOLOGIQUES :**

- Il conduit régulièrement des entretiens médicaux avec la personne soignée, indique des thérapies individuelles ou de groupe ;
- Evalue les risques suicidaires, les problèmes nécessitant un suivi particulier (toxicomanie), recherche l'engagement thérapeutique du patient ;
- Veille au respect des objectifs et du contrat de soins ;
- Prévient les situations d'urgence et prend des initiatives pour prévenir les risques de violence ou de passage à l'acte en collaboration avec l'équipe soignante ;
- Anime de façon active la réflexion clinique dans le cadre des réunions institutionnelles, des Revues Morbi Mortalité ;
- Effectue les actions d'information, de collaboration, de coordination avec l'ensemble des U.F du pôle ;
- Il assure la qualité de la transmission des informations médicales au travers du dossier patient informatisé.

- **SOINS SOMATIQUES INHERENTS A LA PRISE EN CHARGE :**

- Le praticien travaille en étroite collaboration avec les praticiens somaticiens de l'établissement pour la prise en charge des patients hospitalisés.

- **ACTIONS DE FORMATION ET DE RECHERCHE :**

- Il participe aux formations proposées par l'établissement ou dans le cadre du développement personnel continu (DPC) ;
- Il concourt à la réalisation d'études et de recherche.

## V. CONDITIONS FINANCIERES ET MATERIELLES AVANTAGEUSES

- Pour les Praticiens Hospitaliers : indemnité mensuelle d'engagement de service public de 493 euros brut euros ou 700 euros brut (si 15 années antérieures de service public exclusif) ; Indemnité d'activité sectorielle et de liaison, prime de poste prioritaire de 10 000 euros,
  - Pour les Praticiens Hospitaliers Contractuels : recrutement à l'échelon 4 + 10% ; Prime d'engagement à la carrière hospitalière de 20 000 euros.
  - Pour les PH et praticiens contractuels : Prime d'Exercice Territorial dans le cadre d'une activité partagée avec un CMP distant de plus de 20 km du site principal (CMP de Gien, Sully, Pithiviers, Meung sur Loire) : 250 euros brut pour une demi-journée, 450 euros bruts pour 2 à 3 demi-journées, 1 000 euros bruts pour plus de 4 demi-journées.
- Possibilité de logement**
- Accès à la crèche de l'établissement
  - Accès aux ressources du Centre Documentaire médical
  - Accès facilité à la formation médicale
  - Remboursement des frais de déplacement

## VI. PERSPECTIVES DE CARRIERE

- Possibilité de prendre des responsabilités d'unité fonctionnelle-chefferie de service et de porter des projets médicaux ;
- Possibilité de faire évoluer un candidat contractuel vers un poste de PH temps plein : le candidat pourra se former au niveau du service et prétendre au concours national de praticien hospitalier avec l'accès à la prime d'engagement dans la carrière hospitalière ;

Pour plus de renseignements, contacter :

Mme le Docteur RESTELLI, présidente de la CME

Tél : 02.38.60.57.54 - [srestelli@ch-daumezon45.fr](mailto:srestelli@ch-daumezon45.fr)

M. Le Docteur PARROT, chef de pôle

Tél : 02.38.60.57.93- [fparrot@ch-daumezon45.fr](mailto:fparrot@ch-daumezon45.fr)

Mme BILLET, Directrice adjointe aux Affaires Médicales –

Tél : 02. 38. 60. 59. 76 – [affairesmedicales@ch-daumezon45.fr](mailto:affairesmedicales@ch-daumezon45.fr)